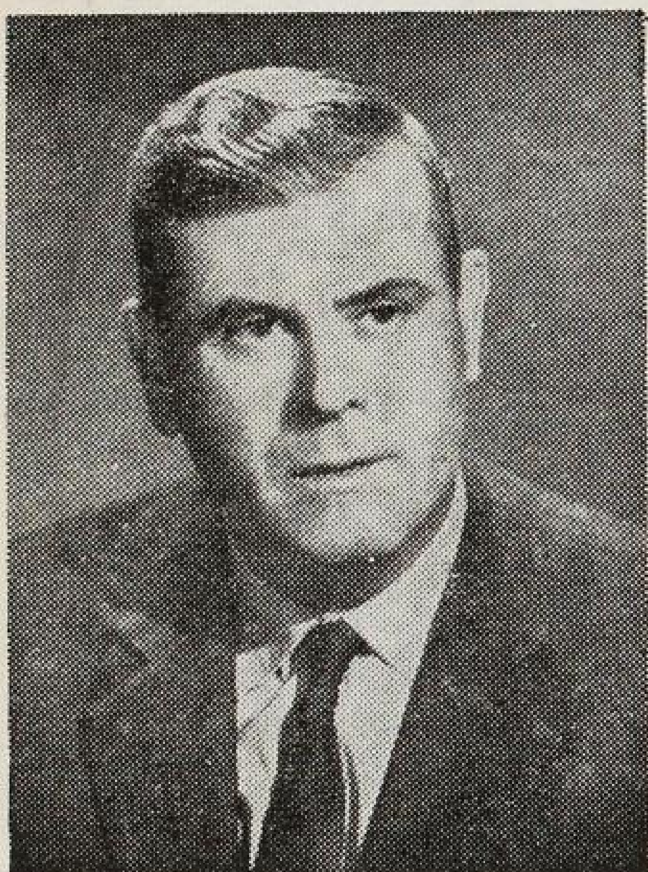
REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

10e CIRCONSCRIPTION DES B.-DU-RH.

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE



CANDIDAT

Armand AUDIBERT

Maire de Châteauneuf-les-Martigues
Conseiller Général (ancien Président)
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre

SUPPLEANT

Raymond MARTIN

Avocat à la Cour
Maire de Cabriès

Citoyennes, Citoyens,

Depuis 1933, je préside aux destinées de ma Commune,

Depuis 1951, je suis le représentant du canton de MARTIGUES au sein de l'Assemblée départementale.

Ancien Président du Conseil Général, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Ouest-Marseille,

Président de la Société d'Aménagement du département des Bouches-du-Rhône, je connais parfaitement les besoins de notre circonscription.

Dans le domaine Economique et Social, j'ai participé activement à la réalisation du projet d'aménagement du Canal du Verdon et collaboré à la mise en route du projet du Canal de Provence.

Dans le domaine Economique et Social, j'ai participé activement, également, à la réalisation de nombreux projets vitaux pour notre Département :

— Projet RIGAUD,

— Logement pour accession à la propriété,

— Routes,

— Hôpitaux, hospices,

pour ne citer que les principaux.

Mon programme est celui de la FEDERATION de la GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE, dont les points essentiels sont les suivants :

UNE ÉCONOMIE DE PROGRÈS

— Un plan démocratique, discuté sur la base locale au niveau national,

— la sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat,

— la nationalisation des industries de l'Armement et de l'Espace,

— le relèvement de l'abattement de base pour

l'impôt sur le revenu des personnes physiques payé essentiellement sur les salaires,

— la lutte contre la fraude fiscale,

— la détaxe des produits de consommation courante,

— la réforme des droits de succession au profit des héritages modestes.

UNE AGRICULTURE MODERNE

Une politique cohérente doit intégrer l'Agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

Nous proposons :

— La recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par une politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché commun,

— la hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production,

— la réforme de la distribution et l'association de l'Agriculture aux industries alimentaires ;

— l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants.

LES BASES DE LA JUSTICE SOCIALE

— Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites,

— La réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail,

— La suppression des zones de salaires,

— Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux,

— Le droit à la solidarité nationale exige, pour les handicapés, des activités et des crédits pour leur réadaptation,

— Pour les Victimes de la guerre et les Anciens Combattants, le respect du rapport Constant,

— Pour les rapatriés d'AFRIQUE DU NORD, une indemnisation fixée sur la base de la loi de 1946 relative aux dommages de guerre.

— Pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite,

— Pour les familles, l'augmentation et l'unification des Allocations familiales.

LA PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :

— L'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances, qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire ;

— Le respect du principe : « A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL ».

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit d'un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique.

Nous proposons :

— La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;

— La revalorisation de la fonction enseignante,

— Le rétablissement de l'indépendance de l'UNIVERSITE ;

— Le développement des constructions scolaires, notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique ;

— L'augmentation des Bourses ;

— La gratuité de l'Enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire ;

— Le respect de la laïcité de l'école est du devoir essentiel de l'Etat à l'égard de ses écoles.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

La PAIX est le bien le plus précieux ; la guerre, le pire des maux.

L'arme atomique peut détruire l'humanité.

Nous proposons :

— La renonciation à la force de frappe atomique ;

— La reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement ;

— Une action cohérente de la FRANCE en faveur du désarmement général simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la Conférence de GENEVE ;

— La signature des accords de MOSCOU sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif ;

— Une action énergique pour la construction d'une EUROPE des peuples garantie par l'élection, au suffrage universel, d'un Parlement européen ;

— Une action concrète de la France en direction du Tiers Monde.

VU, le Candidat.

Imp. Brugnot - 26, Cours d'Estienne-d'Orves - Marseille